



L'ergothérapie : Quelles compétences ? Quel(s) rôle(s) vis-à-vis des technologies pour la santé et l'autonomie ?

TASDA a souhaité partager avec les professionnels (de terrain et/ou intéressés par les nouvelles technologies) une réflexion sur le rôle que peuvent jouer les ergothérapeutes vis-à-vis des offres NTIC pour la santé à domicile ... quelques extraits de ces échanges :

AGENDA

- **05 & 26 novembre** : 2^{ème} et 3^{ème} réunions du groupe BiVACS sur le thème du « référentiel de bonnes pratiques » - Grenoble
- **12 novembre** : Colloque « Bien vieillir en Grésivaudan, Un territoire pour tous les âges » - à Crolles (*participation du TASDA*)
- **14 novembre** : 2^{ème} séance de l'atelier « e-santé en EHPAD » organisé par le TASDA, Minalogic et Médic@lps : quels besoins en EHPAD (chute, errance, lien social...), quelles solutions possibles, comment avancer dans l'intégration des solutions ?
- **28 & 29 novembre** : Congrès de la SFTAG « De la Gérontechnologie à la Silver Economie » - Ivry-sur-Seine

Le TASDA poursuit la présentation de la démarche BiVACS et de la vitrine mobile, dans les CORTA (coordination territoriale pour l'autonomie) sur le département : en novembre, en Bièvre Valloire et dans le Haut-Rhône Dauphinois.

Ergon (en grec): action, tâche humaine, ouvrage !

Mais de qui parlons-nous ? qu'est-ce qui définit l'action de « l'ergo » ?

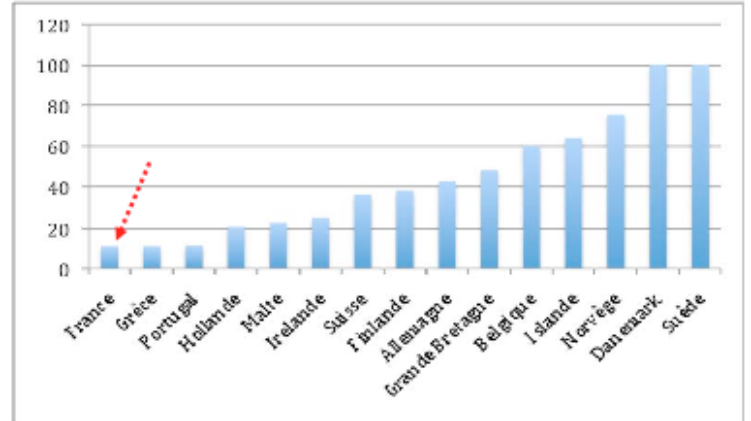
* Ergothérapeute : expert de l'analyse de l'activité et du bien-être, dans le champ de la rééducation (déficiences, au niveau de l'organe → récupération fonctionnelle), réadaptation (incapacités, au niveau de la personne → aménagements autour de soi et aides techniques) et réinsertion (handicap, au niveau de la société → approche globale pour le quotidien professionnel par exemple).

* Mission : avec la personne et en tenant compte de ses habitudes de vie, de son environnement, de ses capacités cognitives, sensorielles et fonctionnelles => maintenir, rendre plus sécurisées, autonomes et efficaces ses activités.

* Domaines d'application très nombreux : gériatrie, pédiatrie, rééducation fonctionnelle, psychiatrie, maintien à domicile...

8079 ergothérapeutes en France en 2012 (4200 en 2001)

19 écoles en France dont 10 créées depuis 2011 (profession sous tension) !



DENSITÉ DES ERGOTHERAPEUTES EN EUROPE
(Source : European Network Occupational Therapy High School of Education - 2010)

* Décret d'exercice : Diplômé d'Etat, l'ergothérapeute exerce sur prescription médicale pour un certain nombre de ses prestations. En libéral, ses actes ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale.

Et vis-à-vis des nouvelles technologies ?

L'analyse des besoins reste bien sûr la première étape, pour cerner les capacités (fonctionnelle, cognitive, etc.) de l'utilisateur, son contexte de vie, son environnement ... et voir sur quoi il faut agir pour l'aider à vivre au quotidien.

Avant toute recommandation de produits et d'aides, une bonne connaissance de ces offres est nécessaire. Les services rendus, caractéristiques de fonctionnement, limites ... cette connaissance est largement alimentée par le retour d'expérience des ergo, qui testent, proposent, ajustent leurs recommandations. Cette profession est très « pragmatique ».

Une période d'essai assez longue est très demandée : la meilleure façon de permettre d'ajuster une aide, de s'assurer de son appropriation par l'utilisateur, c'est de lui laisser le produit pendant 15 à 30 jours, et revoir avec lui les bénéfices obtenus ou non ... **mais comment faire avec des produits qui nécessitent des abonnements ? ! Adapter l'offre ! ...**